



COMITE SYNDICAL DU 06 MAI 2008 INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mil huit, le six mai, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux à Champagne-sur-Oise, à dix neuf heures sous la présidence de Monsieur TARDIF.

Etaient présents :

Communauté de Communes de Carnelle-Pays de France

Mmes TUFEU, GOURDAIN, et MM WINDELS, CHAUVE, LYEUTE, SPECQUE, VIVIEN, LAURET, RAUX, MELLUL, BRICOT, POLEHAJLO, STABLO, NEVOUX, FAUCHE, WATELLIER, GOMES délégués titulaires, M. FERON délégué suppléant

Communauté de Communes du Haut Val d'Oise

Mmes RECAPE-MOUILLET, DE CLERCQ, RICHY, et MM DUCKMAN, OLLIVIER, COCU, BEGHIN, PEPIN, FOURMENT, SUIRE, SALLES, COACHE, délégués, titulaires, M. DECAIX délégué suppléant

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des trois forêts

Mmes VILLALLARD, CHAUMERLIAC et MM VERGNAUD, DEGOUY, DELIGNIERES, TARDIF, BALAC, HUNAULT, MACE délégués titulaires,

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes

M. LAROCHE, délégué titulaire,

Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

MM. SAURON, ZEROUNIAN délégués titulaires,

Et les communes de

FROUVILLE Monsieur DELAMARRE, délégué titulaire,
NERVILLE LA FORÊT MM. BOUDER, CHAPILLAT délégués titulaires,

Pouvoirs :

Monsieur LE BIHAN donne pouvoir à Monsieur BALAC.

Absents excusés :

Madame Irène KAZAZIAN, Messieurs LEBIHAN et LE GUYADER

Assistaient également à la réunion :

D.D.E.A. Mademoiselle BIVER Corinne,
VEOLIA / GENERIS: Messieurs JUILHARD et CAILLOL,
OTUS / VEOLIA : Messieurs BIS et ROUSSEL,
Syndicat TRI-OR: Madame LIS-RIBEIRO,

Secrétaire de séance :

Monsieur SPECQUE (le plus jeune des délégués)

- MOT DE BIENVENU DU PRESIDENT DE SEANCE -

Selon l'usage Monsieur TARDIF, doyen d'âge, prend la présidence du Comité syndical d'installation et souhaite la bienvenue à tous les délégués du syndicat TRI-OR.

ELECTION DU PRESIDENT DU SYNDICAT TRI-OR

Monsieur TARDIF, Président sortant informe l'assemblée qu'il se présente pour un nouveau mandat au poste de Président du Syndicat et demande si d'autres candidats veulent se présenter.

Monsieur TARDIF est le seul candidat déclaré ;

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, Monsieur TARDIF est élu à l'unanimité Président du Syndicat TRI-OR ;

ELECTION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS AU SYNDICAT TRI-OR

Monsieur TARDIF, propose de mettre au vote le nombre de vice-président ;

Il propose 5 postes de vice-présidents.

Le comité approuve à l'unanimité le fait que le nombre des vice-présidents au Syndicat TRI-OR soit de cinq.

ELECTION DES CINQ VICE-PRESIDENTS DU SYNDICAT TRI-OR

Monsieur TARDIF propose une liste pour les 5 postes de vice-présidents :

1^{er} vice-président : Monsieur René BEGHIN

2^{ème} vice-président : Monsieur Hervé WINDELS

3^{ème} vice-président : Monsieur Yves OLLIVIER

4^{ème} vice-président : Monsieur Pierre-Yves BOUDER

5^{ème} vice-président : Monsieur Henri SUIRE

Le Président du Syndicat demande si d'autres candidats veulent se présenter.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

La liste des vice-présidents sus mentionnée est élue à l'unanimité par le comité syndical du syndicat TRI-OR.

INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES CINQ VICE-PRESIDENTS DU SYNDICAT TRI-OR

Monsieur le Président propose le calcul des indemnités versées au Président du Syndicat et des cinq vice-présidents suivant :

Base de calcul : barème Président et vice-présidents du syndicat sans fiscalité propre, tranche de 50 000 à 99 999 habitants, taux en % de l'indice brut 1015.

Répartition : Président : 84,66% du plafond (à titre indicatif : 935,31 €)

Vice-présidents : 40 % de l'indemnité du Président (à titre indicatif : 374,13 €)

Il est précisé que d'une part, ces indemnités versées à partir du 6 mai 2008, suivront l'évolution du point d'indice fixé par décret et que d'autre part, les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2008 au chapitre 65

La proposition relative au montant des indemnités versées au Président et aux cinq vice-présidents est adoptée à l'unanimité.

ELECTION DU SECRETAIRE AU SYNDICAT TRI- OR

Monsieur TARDIF, propose de mettre au vote le nouveau secrétaire du Syndicat ;
Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur LEBIHAN délégué de la commune de PARMAIN, exceptionnellement absent à cause de problèmes de santé.
Monsieur SALLES délégué de la commune de RONQUEROLLES propose sa candidature.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret,

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 47

Bulletins blancs ou nuls : 1

Monsieur SALLES obtient 28 voix

Monsieur LEBIHAN obtient 18 voix

Monsieur SALLES est élu secrétaire du syndicat TRI-OR.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU SYNDICAT TRI- OR

Monsieur TARDIF informe l'assemblée que le syndicat comptera 5 commissions dont la présidence sera assurée par un vice-président, d'autre part le Président du Syndicat est membre d'office de toutes les commissions et les membres du bureau y sont invités systématiquement.

Monsieur le Président demande des volontaires afin de siéger dans chacune de ces commissions ;

La commission des finances sera présidée par Monsieur WINDELS, 2^{ème} vice-président,
Les membres déclarés sont Mme de Clercq et Messieurs Lebihan, Chauvé et Macé.

La commission des travaux sera présidée par Monsieur BEGHIN, 1^{er} vice-président,
Les membres déclarés sont Messieurs Delamarre, Lebihan, Chauvé et Laroche.

La commission technique sera présidée par Monsieur SUIRE, 5^{ème} vice-président
Les membres déclarés sont Messieurs Vivien, Pépin, Fourment et Cocu.

La commission du Personnel sera présidée par Monsieur OLLIVIER, 3^{ème} vice-président

La commission de la communication sera présidée par Monsieur BOUDER, 4^{ème} vice-président,
Les membres déclarés sont Mesdames Tufeu et Richy et Monsieur Chapillat.

Les présidents ainsi que les membres de chaque commission sont élus à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DE LA C.A.O.

Monsieur le président rappelle que l'article 22 du Code des Marchés Publics stipule que la CAO est composée du Président du syndicat et de 5 membres du conseil syndical titulaires et de 5 membres suppléants ;

Les candidatures déclarées sont :

Pour les membres titulaires : Messieurs BEGHIN, WINDELS, OLLIVIER, SAURON ET LEBIHAN

Pour les membres suppléants : Messieurs ZEROUNIAN, MACE, PEPIN, COACHE et Madame VILLALARD

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, les membres de la commission d'appel d'offres ci-dessus mentionnés sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.